

AUTORISATION D'INTERVENTION EN SECURITE A PROXIMITE DES RESEAUX (AIPR)

Programme de formation

Modalités

Objectifs de la formation

S'initier à la réglementation en cours, en situant son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.

Identifier les différentes composantes des réseaux et les conséquences d'un accrochage

Appliquer des procédures sur situation dégradée

Public

- Opérateur.rice : Salarié ou agent intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant qu'opérateur d'engins, soit dans le cadre de travaux urgents.
- Encadrant.e : Salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux)
- Concepteur.trice : Salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux

Prérequis

Maîtrise de la lecture et de l'écriture

Evaluation des Pré-acquis

Sans objet

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application

Sessions programmées par domaines de compétences : Opérateur/Encadrant ou Encadrant/Concepteur

Lieux de formation

Centre de formation ou en entreprise

Durée

Formation + Test : 1 jour soit 7 heures

Test : 1 heure

Evaluation des acquis

Test AIPR

Tarifs

Formation + Test : Inter - 154,00 €/personne Intra - 1000,00 €/groupe (12 max.)

Test : 50,00 €

La restauration et l'hébergement ne sont pas prévus par le centre de formation.



Accessible aux personnes reconnues RQTH sous réserve de l'accord de la médecine du travail

CONTACTS :

Responsable formation continue : Charly HOMMETTE - charly.hommette@cfatpbretagne.com

Secrétaire : Elise LE GALL - elise.legall@cfatpbretagne.com

Tél : 02 97 72 07 72

AUTORISATION D'INTERVENTION EN SECURITE A PROXIMITE DES RESEAUX (AIPR)

Programme de formation

Contenu de la formation

Contexte et fondamentaux (1h30)

Contenu et objectifs de la formation

Contexte et accidentologie

Sensibilisation aux fondamentaux : DT/DICT; travaux hors tension; PGP (Principes Généraux de Prévention); les travaux urgents; arrêt de chantier

Niveau d'implication des différents acteurs

La prévention dans la préparation de l'intervention,

Les différents types de réseaux et les risques afférents,

Les sources d'informations utiles à l'équipe chantier (2h30)

Plans et indices visibles sur le terrain

Principes sur la détection de réseaux

Règles de sécurité lors de l'intervention à proximité de réseaux

Règles pour les branchements

Recours à l'arrêt du chantier

Les règles à respecter (2h00)

Utilisation et intégration des moyens de protection collective et individuelle dans l'activité

Identification des situations potentiellement dangereuses ou inattendues

Méthodes d'intervention

Gestion des anomalies et des dommages

Mesures à respecter en cas d'accrochage

La règle des 4A

Les sanctions

Validation des acquis—QCM (1h00)

En cas de réussite au QCM, le CFA TP Bretagne établira une attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux

Rappel : à compter du 1 janvier 2019 la formation AIPR est obligatoire pour les conducteurs de camion TP.